

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****DEPARTEMENT DE LA MOSELLE****CCAS DE VIC-SUR-SEILLE****Nombre de membres :**

Afférents au conseil d'administration : 13

En exercice : 13

Qui ont pris part à la délibération : 9

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 18/03/2024

Date d'affichage : 18/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mars, à 17h00, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de VIC-SUR-SEILLE, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence par délégation de Monsieur CLASQUIN Philippe, Conseiller Municipal en charge du CCAS.

Etaient présents : - M. CLASQUIN Philippe – Mme DAMAS Dominique - Mme. GODOT Viviane - Mme. HANRIOT Patricia - Mme. LEROY Christiane - Mme. LUCHS Amandine – M. URBAIN Xavier.

Absents excusés : Mme. BENEDIC Isabelle - M. END Jérôme - M. ROESS Emilien - Mme. SAINT-POL Pascale - Mme. SCHELLENBERG Sylvie.

Absents non excusés : Monsieur LABAT Jean-Yves.

**Procurations :**

- Mme. BENEDIC Isabelle a donné procuration à Mme. LUCHS Amandine , Membre du CCAS.
- M. END Jérôme a donné procuration à M. CLASQUIN Philippe, Membres du CCAS.

Secrétaire de séance : Mme. LUCHS Amandine

\*\*\*\*\*

N° : CCASDEL2403001

Objet : Approbation du Compte de Gestion du CCAS – Exercice 2023

**Rapporteur** : Monsieur Philippe CLASQUIN, Conseiller Municipal en charge CCAS.

Monsieur Philippe CLASQUIN, Conseiller Municipal rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur.

En application des dispositions des articles L1612.12 et L2121-31 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante entend, débat et arrête le compte de gestion du comptable qui doit être voté préalablement au compte administratif, sous peine d'annulation de ce dernier par le juge administratif.

Le compte de gestion dressé par la Responsable du Service de Gestion Comptable de Sarrebourg, présente des résultats identiques au compte administratif 2023 établi par Monsieur le Président.

Les résultats du compte de gestion 2023 se présentent de la façon suivante :

Section	Dépenses Exercice 2023	Recettes Exercice 2023	Résultat de la Section 2023	Report Exercice 2022	Résultat global de la Section
Fonctionnement	5 807,70 €	7 669,00 €	1 861,30€	718,60 €	2 579,90 €
Investissement					
				<b>Résultat de clôture 2023</b>	<b>2 579,90 €</b>
			<b>Résultat global exercice 2023</b>	<b>+ 2 579,90 €</b>	

Après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le Service de Gestion Comptable accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après s'être assurés que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

**Considérant l'exactitude des opérations**

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCLARENT** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par Madame la Comptable Publique, responsable du Service de Gestion Comptable de Sarrebourg, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- **DONNENT** quitus à Madame la Comptable Publique, responsable du Service de Gestion Comptable de Sarrebourg ;
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme au registre  
Vic-Sur-Seille, le 28 mars 2024

**Le Président : Jérôme END**



POUR : 9

Dont procuration : 2

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

N'AYANT PAS PRIS PART AU VOTE :